

Organisme	Jour et heures de présence	Modalités
<b>ADECCO</b> Entreprise d'Intérim	<b>Le 3<sup>ème</sup> mardi du mois</b> 9h00 à 12h00	sur rendez-vous à la MpT au 02 21 76 01 72
<b>ADIL info</b> Agence Départementale pour l'Information au Logement	<b>Le 1<sup>er</sup> lundi du mois</b> 14h00 à 17h30	sur rendez-vous au 02 38 62 47 07
<b>ADIL juridique</b> Agence Départementale pour l'Information au Logement	<b>Le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois</b> 9h00 à 12h00	sur rendez-vous au 02 38 62 47 07
<b>APLEAT</b> Association Pour l'Ecoute et l'Accueil des Toxicomanies	<b>1 mercredi sur deux</b> 10h00 à 17h00	sur rendez-vous au 02 38 62 96 05
<b>AVL</b> Aide aux Victimes du Loiret	<b>1 mardi sur deux</b> 9h00 à 12h30	sur rendez-vous au 02 38 62 31 62
<b>CAF</b> Caisse d'Allocations Familiales	<b>Tous les lundis</b> 9h00 à 12h30 – 13h30 à 16h00	sur rendez-vous au 3230 ou via le site caf.fr
<b>CARSAT social</b> Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail	<b>Tous les jeudis et 1 mercredi sur deux</b> 9h00 à 12h30 – 13h30 à 17h00	sur rendez-vous au 3960
<b>CARSAT retraite</b> Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail	<b>Tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi</b> 9h15 à 12h30 – 13h30 à 16h30	sur rendez-vous au 3960
<b>CIDFF</b> Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles	<b>1 mardi sur deux</b> 14h00 à 17h00	sur rendez-vous au 02 38 77 02 33
<b>CPAM</b> Caisse Primaire d'Assurance Maladie	<b>Tous les lundis</b> 9h00 à 12h30 – 13h30 à 17h30	sur rendez-vous au 3230 ou via le site caf.fr
<b>DEPARTEMENT du Loiret</b>	<b>1 mercredi sur deux et tous les vendredis</b> 9h00 à 12h30 – 13h30 à 17h30	sur rendez-vous
<b>FAP</b> Formation Accueil Promotion	<b>1 vendredi sur deux</b> 9h00 à 12h30 – 13h30 à 17h30	sur rendez-vous pour les bénéficiaires du RSA
<b>HUMANDO</b> Entreprise d'Intérim	<b>Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois</b> 14h00 à 17h30	sur rendez-vous à la MpT au 02 21 76 01 72
<b>MISSION LOCALE</b> Pour les Jeunes de 16 à 25 ans	<b>Le 2<sup>ème</sup> et dernier mardi du mois</b> 9h00 à 12h30 – 13h30 à 17h00	sur rendez-vous au 02 38 67 25 62
<b>SOLIHA – OPAH</b> SOLIdaires pour l'Habitat	<b>Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi du mois</b> 10h00 à 12h00	sur rendez-vous au 02 38 77 84 89

BORNE ESP (Espace Service Public) du Département	Modalités
<b>ADIL</b>	sur rendez-vous au 02 38 62 47 07
<b>CAF</b>	sans rendez-vous
<b>CARSAT</b>	sur rendez-vous au 3960
<b>CPAM</b>	sans rendez-vous
<b>DGFIP</b> Direction Générale des Finances Publiques	en cours d'installation
<b>MJD</b> Maison de la Justice et du Droit	sur rendez-vous au 02 38 69 01 ou par mail à <a href="mailto:mjd.orleans@justice.fr">mjd.orleans@justice.fr</a>